**Les personnels du collège Léonard De Vinci de Eragny sur Oise réunis en heure syndicale à distance le 23 avril 2020** ont pris acte de l’annonce du Président de la République du 13 avril dernier concernant la réouverture progressive des établissements scolaires.

Nous, personnels enseignants, nous inquiétons de l’application de cette décision :

Comment appliquer les gestes barrières dans des classes même en demi-groupes ? Comment s’assurer de la distanciation sociale dans les couloirs, la cour de récréation ou bien même le réfectoire ?

Nous nous inquiétons pour nos agents qui devront fournir un travail encore plus conséquent et avec un risque certain pour leur santé.

Nous nous inquiétons du poids considérable pour l’administration à mettre en place cette reprise avec des protocoles non encore présentés à ce jour.

Nous nous inquiétons de la non prise en compte à ce jour par Mr Blanquer de l’avis du Comité d’Hygiène et Santé Conditions au Travail ministériel demandant « un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d’activité ».

Nous rappelons que le Conseil National de l’Ordre des Médecins s’oppose à la réouverture des écoles le 11 mai.

Dans de telles conditions de risques pour la santé et la vie des enfants, de leurs familles comme des personnels techniques, administratifs et enseignants, nous ne voulons pas et ne pouvons pas en responsabilité, retourner sur notre lieu de travail.

**Nous, personnels du collège Léonard de Vinci de Eragny sur Oise réunis ce jour en distanciel, nous revendiquons pour notre reprise que toutes les mesures de protection (masques FFP2 pour les personnels et les élèves, gel hydroalcoolique, désinfection plusieurs fois par jour des locaux et surfaces, gants, « distanciation sociale » suffisante, réduction des effectifs etc.)**

 **soient garanties pour notre santé et pour la santé de nos élèves et leurs familles.**

**Pas de reprise sans des mesures de protection garanties !**

**Pas de reprise sans un dépistage généralisé des personnels et des enfants !**